

2 Politique

Présidentielle 2016/Séminaire des commissaires Cénap

Une formalité obligatoire avant la prestation de serment aujourd'hui

SM

Libreville/Gabon

LES commissaires désignés dans le cadre de l'élection présidentielle du 27 août prochain étaient en séminaire de formation le week-end écoulé, à l'initiative de la Cour constitutionnelle. C'est la présidente de cette institution, Marie-Madeleine Mborantsuo qui a procédé à l'ouverture de ces travaux qui se sont déroulés au siège de la Cour constitutionnelle. Le président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), René Aboghe Ella y a pris une part active. Il s'agit d'une formalité désormais obligatoire avant la prestation de ser-



Photo : SM

La présidente de La Cour constitutionnelle, Marie Madeleine Mborantsuo ouvrant les travaux.

ment des intéressés. Les commissaires de la Cénap auront la charge de conduire à bon port le scrutin présidentiel dans les différentes commissions locales et consulaires. Cette formation est donc nécessaire à chaque élection. Notamment pour prévenir toute méconnaissance de la loi électorale qui pourrait engendrer un éventuel

échec du scrutin ou une quelconque remise en cause de celui-ci. Après avoir entrepris tour à tour des rencontres du genre, avec des groupes d'acteurs civils et politiques, parmi lesquels : les élus locaux (majorité et opposition), les acteurs politiques, les acteurs de la société civile, les confessions religieuses, les mem-



Photo : SM

Les membres de la Cénap ont reçu des enseignements sur leur rôle.

bres des forces de défenses et de sécurité, les membres des missions diplomatiques accréditées dans notre pays, les membres de la Cour constitutionnelle ont jugé bon d'entretenir les commissaires, sur le rôle et les responsabilités qui sont les leurs. Les membres de la Cénap ont ainsi bénéficié, de la part des juges, des ensei-

gnements et autres conseils relatifs à leur mission allant de la prise de leurs fonctions jusqu'à la fin de leur mission. La conduite à tenir après leur prestation de serment, la préparation matérielle du scrutin, les opérations de dépouillement, voici les points ayant constitué les grands axes de ces assises. Y compris la rédaction du

procès-verbal, lequel présente, comme l'a souligné le juge Louise Angue, le document capital pour toute élection. La rencontre a été qualifiée d'"enrichissante" par les participants. Tous ces membres des commissions électorales locales et consulaires prêteront serment ce matin devant la Cour constitutionnelle.

Au lendemain de l'assemblée plénière de la Cénap/Analyse

Les trompettistes et les gonfleurs de joues !

David MBENG EKEKANG

Libreville/Gabon

LE verdict est tombé relativement tard vendredi : quatorze candidatures, sur les dix-neuf en examen, ont été validées pour prendre part au scrutin présidentiel programmé pour le 27 août prochain.

LE président sortant va avoir en face de lui, du beau monde avec lequel débattre. Et on ne peut pas dire qu'Ali Bongo Ondimba soit spécialement gâté d'avoir contre lui, des personnalités expérimentées et ayant fait leurs armes dans la gestion des affaires du Gabon, avec les résultats que l'on sait. Les intéressés ayant eu à s'occuper de dossiers de développement du pays.

C'est le cas de l'ancien premier ministre de transition Oyé Mba, de Jean Ping qui géra un moment le cabinet d'Omar Bongo. Avant de devenir un ministre particulièrement choyé de la famille présidentielle. De Guy Nzouba Ndama, qui s'essaya à l'Education nationale. Avant de se percher quelque part. Ou de Paul Mba Abessole, qui achèvera son par-

cours d'opposant, tellement éreinté qu'il terminera sa carrière prostré, dans une tribune à Lambaréné, aux pieds du président Omar Bongo Ondimba. Ce dernier en avait pris plein les oreilles à force d'entendre siffler les trompettes de la flatterie chez des collaborateurs, au point qu'il dira, plus d'une fois, que c'est lui qui jouait en réalité le rôle de conseil auprès d'eux!

Les observateurs... abusés de la scène politique gabonaise ont relu, plusieurs fois en vain, la liste des candidats publiée par la Cénap, avec l'espoir d'y voir figurer les noms des principaux ténors qui polluent, depuis plusieurs mois la scène politique nationale avec le dessein d'évincer un chef d'Etat démocratiquement élu du pouvoir ou, à défaut, de l'empêcher de briguer un nouveau mandat.

Sont bien en place dans cette catégorie d'anciens dignitaires du régime des privilèges, des barons et des oreilles-écoutées du palais du bord-de-mer de l'époque : l'ancien vice-président de la République Didjob Divungui Di Ndinge, Zacharie et Chantal Myboto, l'époux de cette dernière et son frère du 3e arrondissement de la capitale ; les anciens pre-

miers ministres Ntoutoume-Emane, Eyeghe Ndong ; les anciens ministres Albert Yangari, René Ndemezo Obiang, Albert Ondo Ossa, etc.

Le principal initiateur du projet séditieux, dont on a pu croire qu'il refusa un ministère d'Etat pour viser directement la plus haute charge du pays, était également absent de la liste. En attendant probablement que l'insurrection le porte au pouvoir. Lui qui gonfla longtemps les joues, pendant que Lembangou jouait placidement du saxo à la Fégafoot.

Pourquoi donc toutes ces absences remarquées et remarquables, doivent-elles être compensées par un recours systématique à une multitude de désœuvrés, de compatriotes fragilisés par la désespérance née des années du fameux «Salon», actuellement en travaux, et dont le président de la République a abondamment parlé lors de son passage à Mouila. Décochant également, dans cette ville où il ne manque pas d'amis de longue date, des flèches presque empoisonnées contre un éternel candidat à tout. Planificateur de son propre développement, plutôt que de celui du pays, quand il

était aux affaires dans ce département gouvernemental sous le PM Paulin Obame Nguema.

Le président Ali Bongo Ondimba assénera encore quelques vérités sur des hommes et des femmes qui en ont tant pris du pays. Mais qui en veulent toujours davantage, ne pensant en réalité qu'à eux-mêmes. Sans se soucier, le moins du monde, de la majorité des compatriotes à qui le promoteur de l'émergence, veut offrir, pour son deuxième septennat, des changes égales de garder espoir et confiance en leur devenir.

VOLONTE DE RUPTURE • Sans jamais le nier, tant il est illusoire de vouloir «cacher le soleil avec la main», le fils du défunt président a bien concédé qu'il était lui aussi, quelque part, un privilégié de par la biologie. Mais il était surtout un témoin oculaire d'un état de fait qui méritait des correctifs. Pour le développement du pays et la prise en compte des plus faibles et des plus vulnérables de nos concitoyens.

Voici pourquoi hier, il a travaillé à la démocratisation du régime, avec «les Rénovateurs». Voilà pourquoi aujourd'hui, sitôt arrivé au pouvoir, il va s'attaquer à prendre un peu plus et même da-

vantage aux privilégiés, parfois indus, pour en reverser au moins nantis. La mise en application, en juillet 2015 du nouveau système de rémunération des agents publics, participe de cette volonté de rupture.

D'autres mesures dont nous n'avons pas l'ambition de dresser ici un inventaire exhaustif, concourent à créditer le président-sortant d'un bilan plus que louable pour un premier septennat consommé partiellement dans un contexte pétrolier étriqué et un environnement socio-politique engendré et envenimé par tous les grands trompettistes d'hier.

A moins d'un mois du lancement officiel de la campagne électorale pour le scrutin décisif de la fin du mois d'août prochain, ceux qui n'ont jamais eu, ou ont si peu eu des considérables ressources du pays, doivent avoir constamment en mémoire cette sagesse léguée par nos ancêtres : «Il est pathétique de voir les uns jouer de la trompette et se dilater naturellement les joues en raison de cette activité. Et d'autres gonfler ridiculement leurs joues. Alors qu'ils ne possèdent ni l'instrument de musique concerné, ni ne font partie de l'orchestre».

Causerie politique d'André Dieudonné Berre

"Laisser Ali Bongo continuer le travail entamé"

SM

Libreville/Gabon

L'HONORABLE André Dieudonné Berre s'est rendu, le week-end, au quartier Plaine-Orety, dans le 1er arrondissement de la commune de Libreville, où il a longuement échangé avec les populations, en sa qualité de député de cette circonscription électorale. Le but de cette rencontre était d'édifier ces hommes et femmes sur les enjeux

du scrutin à venir, avec un accent particulier sur la responsabilité des uns et des autres quant à la préservation et la sauvegarde de la paix dans notre pays. Le président du groupe parlementaire PDG a, d'entrée, rappelé à ses compatriotes toute l'importance, selon lui, d'accorder à nouveau leurs suffrages, au candidat du Parti démocratique gabonais (PDG), Ali Bongo Ondimba. «Il a un bilan, a-t-il souligné, on peut voir ce qui est fait, comparé aux autres qui

n'ont pour programme que le "Tout sauf Ali"». Et de les conseiller de ne pas se fier aux vendeurs d'illusions. «Nous ne pouvons pas continuer à être abusés par des gens qui n'ont aucune moralité», a-t-il déclaré, avant d'ajouter : «Nous estimons qu'il a commencé un travail et qu'il le fait bien et pour cela, il doit continuer de le faire». Non sans préciser qu'il existe également des chiffres de croissance élevés qui permettent de confirmer le travail abattu jusqu'ici par l'actuel prési-

dent de la République. Occasion pour lui de déplorer ouvertement les actes de violence perpétrés et orchestrés par certains compatriotes, il y a quelques jours, à la place de la Démocratie. Précisant que le Gabon est une terre de paix. «Je pense que chacun doit être humble et honnête de reconnaître, comme le fait le chef de l'Etat, que des choses ont été faites, même si beaucoup reste à faire».



Photo : SM

L'honorable André Dieudonné Berre pendant son intervention.